



ASSOCIATION TOURISTIQUE DES CHEMINOTS SECTION AMIENS - LILLE

Accueil : 40 rue Paul Tellier - AMIENS

Le jeudi de 14h00 à 17h00

Adresse postale : 40 rue Paul Tellier BP 10049 80097 AMIENS CEDEX 3

☎ 03 22 53 85 37 - <http://atcamiens.free.fr> - ✉ atcamiens@gmail.com

Le grand tour de SICILE

Circuit 08 Jours / 07 Nuits

Du 13 au 20 mai 2022

(8 jours / 7 nuits)

Prix à partir de 1346 euros par personne

(programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du tourisme)



Nous proposons un circuit vous permettant de découvrir les principaux sites incontournables de la Sicile sur les 3 côtes, Ionienne, Méditerranéenne et Tyrrhénienne.

Vous découvrirez son histoire assez riche, certains de ses principaux monuments qui l'ont rendue célèbre dans le monde entier.

Les points forts : la cathédrale de Monreale et son cloître - les temples grecs d'Agrigente et la cité antique de Syracuse - l'Etna, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco - Taormine et son théâtre grec.

PROGRAMME

JOUR 1 Vendredi 13 mai: FRANCE → PALERME

Départ en car d'Amiens et de Longueau pour Roissy

Début des services ATC.

Arrivée à Palerme ; accueil par votre guide et transfert à l'hôtel, dîner et nuit.

JOUR 2 Samedi 14 mai: PALERME

Visite guidée de la ville. En particulier, vous visiterez la Piazza Pretoria avec le siège de la Mairie, la fontaine Pretoria avec les statues allégoriques, balustrades et escaliers que Francesco Camilliani a réalisés au XVI siècle et l'église de Sainte Marie de l' Amiral appelée aussi la Martorana (visite intérieure) située sur la place Bellini. Les offices y sont célébrés dans le rite grec orthodoxe. Vous admirerez les splendides mosaïques byzantines et les précieuses fresques baroques. Visite extérieure de San Cataldo. Continuation de la visite vers St. Jean des Ermites et la magnifique Cathédrale avec son style arabo-normand (visite extérieure).

Puis, visite de l'imposant Palais des Normands en style arabo-normand, siège du Parlement Sicilien, forteresse phénicienne à ses origines , qui fut consolidée par les arabes pour y construire un palais pour les émirs. Ce fut les Normands, en particulier le roi normand Ruggero II qui le transforma en somptueuse demeure royale. **A** l'intérieur du palais vous visiterez la merveilleuse Chapelle Palatine dédiée à Saint Pierre avec ses mosaïques en style byzantin. Vous terminerez par un tour d'orientation de la ville moderne.

Déjeuner à l'hôtel.

L'après-midi visite guidée de la Cathédrale arabo-normande de Monreale fondée par Guillaume II. C'est à l'intérieur que la cathédrale dôme révèle toute sa splendeur avec les milliers de mosaïques en or recouvrant toute la superficie des murs, en particulier la figure du Christ Pantocrator qui occupe toute la surface de la conque de l'abside centrale. Elles racontent l'histoire de l'ancien et du nouveau testament. Vous visiterez également le cloître des Bénédictins, seule partie restante du monastère formée de vingt six arcades en ogives supportées par des colonnes aux chapiteaux tous différents. Puis descente vers Palerme pour la visite extérieure du Théâtre Massimo et du Théâtre Politeama Garibaldi, les deux en style néoclassique ; le premier simulant dans sa façade un temple grec et le deuxième simulant un arc de triomphe qui célèbre les victoires de Garibaldi. Temps libre. **Retour à l'hôtel en fin d'après-midi Dîner et logement.**

JOUR 3 Dimanche 15 mai: CEFALU – Messina Région de Catane

Départ pour la visite de Cefalu, perle touristique de la mer Tyrrhénienne très réputée par la couleur de son littoral surmontée par la superbe cathédrale, chef d'œuvre de l'architecture arabo normande que vous visiterez. Elle fut érigée en 1131 par le roi normand Roger II en remerciement à Dieu pour avoir échappé à un naufrage sur la plage de Cefalu. Visite de la vieille ville et du lavoir arabe. Temps libre pour se promener dans les typiques ruelles. **Déjeuner au restaurant** en cours de route. Route panoramique avec une vue magnifique sur les îles Eoliennes et la mer Tyrrhénienne. Arrivée à Messine, porte d'entrée de la Sicile depuis le détroit qui la sépare du continent. Bref tour d'orientation et visite de la Cathédrale avec son horloge astronomique.

En fin d'après midi installation à l'hôtel dans la région de Catane. Dîner et logement

JOUR 4 Lundi 16 mai: Région de Catane Etna – Taormine Région de Catane

Petit déjeuner et départ pour l'excursion à l'Etna (classé au patrimoine de l'Unesco) le plus haut volcan d'Europe encore en activité ; montée en autocar jusqu'à 1.900 m. au niveau des monts Silvestri où sont visibles les traces des coulées de lave récentes. Visite gratuite de la Miellerie Oro d'Etna et dégustation de miel, huile d'olive, tomates séchées, vin. **Déjeuner à l'hôtel.**

Dans l'après-midi, visite de Taormina réputée dans le monde entier pour la beauté de cette petite ville perchée sur les monts Tauro, un piton rocheux avec en toile de fond la mer et l'île d'Isola Bella et l'Etna. Visite du Théâtre Gréco-Romain avec un superbe scénario naturel sur la mer Ionienne. Possibilité de flâner dans ces petites ruelles qui abritent de nombreux monuments et magasins.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi. Dîner et logement.

JOUR 5 Mardi 17 mai: Région de Catane – Catane – Syracuse – Région de Catane

Départ pour la visite de Catane, deuxième ville par importance de la Sicile. Arrivée dans la place Alcala et continuation à pied pour bien apprécier la beauté de cette ville.

Visite de la Place du Dôme et de la Cathédrale dédiée à la Sainte Agathe. Dans cette église en style baroque sont conservées les dépouilles mortelles du grand musicien Vincenzo Bellini, auteur de la "Norma". Ensuite, vous vous dirigerez vers le superbe marché de la Pescheria, très coloré et vivant. Ce pittoresque marché aux poissons représente avec ses boutiques très variées le typique folklore catanais. Visite de la fontaine du "Liotru-éléphant", symbole de la ville.

Continuation en parcourant la Via Etnea, rue principale de la ville de Catane et voie piétonne dans laquelle sont concentrés la plupart des magasins. **Déjeuner au restaurant.**

Dans l'après midi visite de la cité mythique de Syracuse, inscrite également au patrimoine de l'Unesco. Visite de l'île d'Ortygie avec la Fontaine Aréthuse, le Dôme et le Palais du Sénat. Puis continuation sur la terre ferme avec la visite de la zone archéologique en particulier le Théâtre Grec, le plus grand théâtre de l'Antiquité, les Latomies, l'Amphithéâtre, l'Oreille de Denis. **Retour à l'hôtel en fin d'après-midi Dîner et logement..**

JOUR 6 Mercredi 18 mai: Région de Catane Piazza Armérina – Région de Agrigente

Départ pour Piazza Armerina et visite de la Villa Romaine du Casale du IIIème qui est renommée pour ses mosaïques polychromes qui pavent presque intégralement sa surface. Elles représentent des scènes de chasse, de pêche, de jeux du cirque, de mythologie et de vie quotidienne de l'époque. Classée également au patrimoine mondial de l'Unesco. **Déjeuner au restaurant.** L'après midi, visite de la célèbre Vallée des Temples citée au

INFORMATIONS PRATIQUES

Assurances: ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Transport aérien: Les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et d'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire; elles peuvent augmenter sans préavis.

Hébergement: Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique "Prix forfaitaire - chambre à partager").

Nombre de participants: Vous serez rattaché(e) à un groupe de 40 voyageurs approximativement sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage, soit 30 personnes.

Personnes à mobilité réduite: Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transport, visites, hébergement, etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Formalités

Concernant les conditions de POLICE et de SANTE, le voyageur se réfèrera au programme communiqué lors de l'inscription. ATC ROUTES DU MONDE vous confirmera l'ensemble des formalités spécifiques à respecter dans le cadre de la « convocation de départ » qui vous sera envoyée **une quinzaine de jours avant le départ**.

En cas de modifications substantielles de ces formalités après l'envoi de cette convocation, les participants seront informés par mail (**veillez à surveiller vos messageries régulièrement avant le départ**). Il vous appartiendra de vous conformer à ces formalités. En cas de refus d'entrée sur le territoire pour non-conformité, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Formalités de police

Pour chaque pays, le [ministère des Affaires Etrangères](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs) (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé. Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Attention, même si un pays est autorisé au voyage par le gouvernement français, vous devez impérativement vérifier si les formalités du pays de destination vous permettent de vous rendre dans ce pays.

Formalités pour les ressortissants français : Passeport, ou Carte nationale d'Identité (date de validité non dépassée). Dès réception de votre contrat d'inscription, **vous voudrez bien renvoyer à la section d'Amiens**, la photocopie du document (**2ème double page pour le passeport, recto verso pour la CI**).

Santé

Les voyages entre la France et les pays étrangers sont possibles selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs. Une classification des pays a été définie sur la base des indicateurs sanitaires. Les listes des pays sont susceptibles d'être adaptées selon les évolutions de la situation épidémique. Le gouvernement français a donc établi une liste de pays verts, orange et rouges, qu'il compte régulièrement faire évoluer en fonction de la situation sanitaire dans le Monde.

Les formalités pouvant changer fréquemment au gré de l'évolution constante de la situation sanitaire et par souci de vous délivrer une information qui soit d'actualité, nous vous invitons à consulter avant de réserver, et ensuite régulièrement, les sites Internet suivants avant le départ :

- Le site du Gouvernement concernant les Déplacements à l'étranger : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.
- Les Conseils aux voyageurs du site du Ministère des Affaires Etrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Entrée en vigueur du pass sanitaire :

Conformément aux annonces gouvernementales, à partir du mercredi 21 juillet 2021, le pass sanitaire est obligatoire. Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire à jour : vaccination complète ou test négatif de moins de 48h ou un test RT-PCR/antigénique positif attestant du rétablissement de la covid-19 (datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Depuis le 27 mai 2021, toutes les personnes vaccinées, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le téléservice de l'Assurance Maladie <https://attestation-vaccin.ameli.fr>. Par ailleurs, n'importe quel professionnel de santé peut retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande.

Le pass sanitaire intègre deux dispositifs :

- **Le pass sanitaire « activités »** permettant l'accès à un lieu ou événement soumis au passe sanitaire sur le territoire national. Ce pass sanitaire est exigé pour les voyages en France.

Le **pass sanitaire « voyages »** est mis en œuvre dans le cadre du certificat COVID numérique de l'UE et du contrôle sanitaire aux frontières. Vous devez être en possession du pass sanitaire européen pour voyager. Il est destiné à faciliter les voyages au sein de l'Union européenne depuis le 09/08/2021. Les voyageurs européens devront présenter le "QR code du certificat à la police aux frontières ou aux compagnies aériennes.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations du gouvernement concernant le pass sanitaire sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>.

Aux conditions de départ de France, nous vous rappelons également qu'il est nécessaire de s'informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions d'entrée appliquées par les pays de destination et de se conformer aux formalités d'entrée des pays étrangers (test, auto-isolement, quarantaine...).

De même, il est de votre responsabilité de vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France. N'hésitez pas à consulter le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs.

Dans tous les cas, la réalisation des tests RT-PCR à destination et pour le retour en France relève de la responsabilité du voyageur, et son coût reste à sa charge.

Les Mesures dans les transports :

Jusqu'à nouvel ordre, **le port du masque est obligatoire dans les gares et aéroports français et la majorité des aéroports étrangers ainsi qu'à bord des trains et avions**, pour toute la durée du voyage. Attention ! La majorité des compagnies aériennes exigent le port d'un **masque dit « chirurgical »**. Les masques en tissu dits « grand public » ne sont pas acceptés à bord. Vous devez être en possession de vos propres masques. Le nombre de masques doit être adapté à la durée du vol (temps passé dans l'aéroport inclus).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du Ministère français de la Santé qui publie des informations et des recommandations sur les risques sanitaires du ou des pays de votre voyage sur le site <http://www.sante.gouv.fr>.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage et peuvent évoluer à tout moment.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site **ARIANE** :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildarlane/dyn/public/login.html>

Pensez à vous munir de la carte européenne d'assurance maladie

Règlement:

Acompte à l'inscription: 400 euros par personne (sauf si vous êtes en possession d'un avoir 2020). Possibilité de paiement en 3 fois par chèque ou carte bancaire

Solde: Pour le 11 avril 2022, sans rappel de notre part.

Où et comment vous inscrire :

- Au local ATC 40 rue Paul Tellier à Amiens, le jeudi de 14 à 17h

- Par courrier à : ATC 40 rue Paul Tellier BP 10049 - 80097 AMIENS Cedex 3

- Par téléphone au 03 22 53 85 37

-En venant nous voir dans nos bureaux de vente ou dans nos différents bureaux d'accueil (voir adresse dernière page de la brochure)

Inscription en ligne possible sur: www.atc-routesdumonde.com

